O

Ct.	Dist.	Commune	Site	ISOS
VD	19	Pomy	Pomy	1ère version 10.1985/ant

Addenda

☒ relevé
○ visité, non relevé
○ habitat dispersé

Qualification

Appréciation du site construit dans le cadre régional

Cet important site d'origine rurale composé de trois entités distinctes est implanté sur un plateau agricole dominant la plaine de l'Orbe au sud-ouest de la colline du Montéla. Cette agglomération est marquée par un environnement relativement bien préservé caractérisé par une importante couronne de vergers. Celle-ci a toutefois subi au cours du 20e siècle des amorces de colonisation résidentielle qui, par leur dispersion à proximité du site construit, pourraient compromettre la silhouette et le caractère rural du village à brève échéance.

Les qualités spatiales du site demeurent évidentes, malgré le grand nombre de transformations de détails, notamment le long de la rue principale, de par la grande diversité du réseau de voirie très développé et hiérarchisé en rues, ruelles et places agrémentées par de nombreuses fontaines et murets, et de par l'orientation semblable du tissu rural du village.

Les qualités historico-architecturales du site sont évidentes de par la présence d'un tissu rural relativement bien conservé datant des 17e, 18e et 19e siècles, représentatif de l'architecture vernaculaire de la région et de par le nombre de bâtiments historiques de valeur, dont deux sont classés au nombre des monuments historiques du canton : l'église médiévale et la cure du 18e siècle. Ce tissu est complété par un remarquable collège d'influence néo-classique datant de la 2e moitié du 19e siècle et par la laiterie villageoise de style éclectique.

Grille de comparaison

○	ville (bourg)	☒	village	qualités de la situation	X	X	
○	petite ville (bourg)	○	hameau	qualités spatiales	X	X	
○	village urbanisé	○	cas particulier	qualités hist.-arch.	X	X	
				autres qualités			

Développement de l'agglomération

Relations historiques et spatiales entre les principaux périmètres, ensembles, environnements et éléments individuels; conflits; suggestions particulières de sauvegarde

Pomy; Pomierus, 1184; ce nom est dérivé du mot latin Pomun qui désignait un fruit, puis une pomme, comme indiqué sur les armoiries de la Commune.

Cet important village est implanté sur un plateau agricole dominant la plaine de l'Orbe au sud-ouest de la colline du Montélaz, à quatre kilomètres d'Yverdon. Ce site était déjà habité à l'époque antique, comme le prouve la découverte des restes d'une habitation romaine au bord d'une ancienne voie reliant Pomy à Ursins. Le village faisait partie, au début du 12e siècle, de la grande seigneurie de St-Martin du Chêne. En 1177, Richard de St-Martin, sa femme et son fils Pierre, cédèrent tous leurs droits sur le territoire de Pomy à l'abbaye de Monthérond. Dès le 13e siècle, la localité devint une dépendance de la seigneurie de Belmont sur Yverdon. La chapelle St-Georges (EI 1.0.1), mentionnée en 1453, était filiale de l'église d'Yverdon. Cet édifice fut reconstruit au 17e siècle. Toutefois, la porte d'entrée située dans l'axe de la face pignon ainsi que les divers percements furent recréés au 18e siècle. Le temple actuel, restauré en 1911, est formé par un chœur voûté en berceau datant de la reconstruction de l'église au 17e siècle et d'une nef dont le plafond horizontal fut édifié en 1836. Ce bâtiment rectangulaire se caractérise par un clocher carré massif muni d'une horloge, situé dans l'axe de sa face pignon et surmonté d'une toiture en forme de flèche. La cure actuelle (EI 1.0.2) fut édifiée en 1746.

Cette demeure de style classique, surmontée d'une toiture à quatre pans réveillonnée, recouverte de petites tuiles plates, est caractéristique des presbytères construits à cette époque dans le canton. Ce bâtiment, d'une grande sobriété architecturale, séparé de la rue principale par de hauts murs, forme une masse gracieuse et compacte au milieu d'un grand jardin. Avec l'église ce bâtiment est aujourd'hui classé au nombre des monuments historiques du canton. Dès la conquête du pays de Vaud par les bernois en 1536 et l'institution de la réforme, les biens de l'abbaye de Monthérond seront attribués à la ville de Lausanne qui les conservât jusqu'à la révolution vaudoise de 1798. Durant cette période le village était régi par deux gouverneurs et par un conseil de 12 membres. Une grande partie de l'agglomération était possédée par la famille Manuel de Berne, coseigneurs de Cronay.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

A l'époque bernoise, la localité a vu sa structure influencée par la concentration routière que forme le carrefour des routes reliant Yverdon à Moudon et Yvonand à Ursins. Cette agglomération était déjà composée au moins des deux entités principales (P 1, P 2), comme l'indique la présence des bâtiments ruraux plus ou moins bien conservés datant des 17e et 18e siècles dans ces groupements. Au 19e siècle, cette agglomération à vocation essentiellement rurale, connut une forte poussée démographique; comptant 233 habitants en 1803, le village, avec le hameau de Chevressy, en comptabilisait 423 en 1860. Au début du 20e siècle la population du village était même supérieure à 500 habitants. De nombreuses fermes et habitations furent construites au cours du 19e siècle en complément du tissu historique, telle l'actuelle auberge (2.0.10) qui referme la rue principale du groupement central au nord-est. De nombreux bassins en calcaire ou en pierre de la Molière (1.0.5, 2.0.5, 3.0.5) ont remplacé les bassins en bois du village à cette époque. La plupart de ces fontaines, qui agrémentent aujourd'hui les rues du village, furent commandées par la commue de Pomy à la grande carrière de Soleure. Ces bassins étaient transportés par bateau jusqu'à Yverdon puis par char jusqu'à leur emplacement dans la localité. Deux de ces fontaines en pierre ont toutefois été remplacées par de nouveaux bassins en ciment au cours du 20e siècle. Un remarquable collège (El 2.0.6) de style néo-classique est venu remplacer en 1868 l'école du village. Situé au carrefour de l'ancienne route de Cronay, cet édifice rectangulaire est implanté au milieu d'un vaste préau bordé de murets et dont l'entrée est marquée par deux platanes. La façade principale du collège est soulignée par un monumental fronton évasé, situé dans l'axe du corps central. Les chaînage d'angle ainsi que les encadrements de fenêtres sont taillés dans des blocs de pierre jaune de Hauterive venant vraisemblablement de la carrière de Chamblon.

Comme l'indiquent les cartes Siegfried de 1891 et de 1892, cette agglomération n'avait à cette époque pas encore atteint sa taille actuelle. Les trois noyaux d'origine (P 1, P 2, P 3) étaient séparés les uns des autres et libres de toute construction parasite. Seules deux fermes foraines (0.0.29) et le cimetière (0.0.28), construit à l'écart du village sur la route menant à Yvonand, gravitaient autour des entités d'origine. Au début du 20e siècle, une nouvelle laiterie (EI 0.0.18) de style éclectique est venue compléter le site. Ce bâtiment est situé dans la bande de terrains (PE II) formée de vergers séparant l'entité centrale (P 2) du noyau rural ouest (P 3). Les abords de la localité se modifièrent aussi par l'implantation de nouvelles fermes (0.0.23) et des amorces de développement mixte (0.0.25, 0.0.27) ou encore par de petites dépendance rurales (0.0.21) qui ont modifié les environnements proches du village

(PE II, PE III) formés par une impressionnante couronne de vergers et qui n'est sans doute pas étrangère à l'origine du nom du village. Durant cette même période, le village s'est complété par l'adjonction de nombreux ruraux caractérisés par des volumes souvent importants (2.0.13), surmontés par de vastes toitures à deux pans, ainsi que par des résidences (2.0.11) caractéristiques de l'architecture d'entrepreneur d'entre-deux-guerres. La localité s'est dotée plus tardivement d'une nouvelle grande salle (0.0.24) implantée dans le prolongement sud du groupement central. Dès le milieu du 20e siècle, l'activité rurale de la commune s'est fortement amoindrie. Elle ne représente plus aujourd'hui que 35 % de l'économie villageoise. A cette époque la construction d'une nouvelle route d'évitement de la localité, qui marque la limite sud du site, a quelque peu altéré la ceinture de vergers (PE III) qui protégeait le village des vents parfois violents qui soufflent sur ce plateau. Elle a aussi induit l'implantation de quelques habitations familiales (0.0.26) qui constituent de fâcheux précédents pour le développement de là localité et qui fait peser une grave menace sur la silhouette encore compacte du village.

Les différentes entités construites (P 1, P 2, P 3) sont formées principalement par un tissu rural relativement dense, composé de fermes ou de rangées de fermes concentrées tripartites à division transversale ou exceptionnellement à division longitudinale. Ces constructions massives de deux niveaux surmontées d'une toiture à deux pans, avec souvent une légère croupe sur les faces pignons étaient recouvertes à l'origine de petites tuiles plates. Ces bâtiments ont une orientation générale nord-est - sud-ouest déterminée par l'influence des vents dominants. Cette orientation et le réseau complexe de rues et de ruelles plus ou moins larges ont déterminé une structure spatiale très diversifiée.

Le noyau d'origine, comprenant l'église médiévale (EI 1.0.1) et la cure (EI 1.0.2) s'inscrit en bordure de l'ancienne route menant à Cronay. Cette rue est caractérisée par une structure dite "en arête de poisson" formée par une succession de ruraux, disposés perpendiculairement à la rue et dont les façades pignons, partiellement recouvertes de bois, occupent le bord de la voirie (1.0.3). Ces rangées de fermes parallèles sont séparées les unes des autres par des cours ouvertes qui étaient à l'origine pavées ou par des jardins potagers bordés de murets qui confèrent au groupement de très bonnes qualités spatiales.

Le groupement central (P 2), qui était séparé du groupement d'origine (P 1) par un vaste verger en forme de quadrilatère, n'est plus séparé aujourd'hui que par une étroite bande de terrain (PE I) qui revêt toutefois une grande importance pour la différenciation de ces deux noyaux. La construction récente d'un rural (0.0.17) a encore amoindri les qualités de cet espace vert. Ce groupement (P 2) est dominé par le collège néo-classique (EI 2.0.6) et par l'auberge communale (2.0.10) au carrefour des deux axes routiers. Cette entité construite est formée par un tissu d'origine rurale de structure linéaire composé de fermes concentrées disposées de part et d'autre de la rue principale. Ce groupement est caractérisé en son centre par une partie plus dense (2.0.7), au caractère rural encore très marqué, qui se développe le long de l'une des ruelles transversales qui fait la liaison avec les deux autres composantes de la localité. C'est dans cette partie que l'on trouve les constructions rurales plus anciennes dont notamment une ferme datée de 1644, qui a toutefois subi de nombreuses modifications ultérieures. L'ensemble du groupement a aussi subi de nombreuses modifications, notamment en ce qui concerne les espaces intermédiaires en bordure de la rue principale. La plupart des cours de fermes sont aujourd'hui réservées au parcage des voitures et l'asphaltage intempestif de ces espaces a fortement amoindri les qualités spatiales du site. Les bâtiments ont aussi souffert de

nombreuses modifications de détail telles l'adjonction de balcons et de lucarnes, la modification des percements et la disparition des terpines en tuiles. L'adjonction d'une habitation familiale (2.0.14) implantée en retrait de la rue et ayant une orientation contraire de sa toiture, ainsi que la présence à proximité d'une station d'essence sont une atteinte irréversible à la structure rurale du village.

Le noyau rural (P 3), relativement indépendant, s'est constitué vraisemblablement à la fin du 18e siècle, ou au début du 19e siècle. Ce groupement, relativement compact est marqué en son centre par une petite place avec fontaine (3.0.15); il a perdu sa vocation rurale d'origine. Il a subi de nombreuses modifications et transformations de détails qui lui ont fait perdre ses caractéristiques rurales. Il subsiste encore deux fermes concentrées tripartites à division transversale bien conservées, datant vraisemblablement du début du 19e siècle.

Outre les objectifs généraux de sauvegarde (voir fiche L et fiche des explications), les suggestions particulières suivantes sont à observer:

- Application stricte des mesures de sauvegarde pour les environnements proches du village, notamment pour les deux vergers centraux (PE I, PE II) ainsi que pour ce qui reste de la remarquable ceinture de vergers qui entoure la localité et qui constitue une des caractéristiques du site.
- Préservation de la structure du tissu et de tous les éléments contribuant à la sauvegarde des bonnes qualités spatiales et du caractère rural du site construit: murets, jardins potagers, fontaines.

L

Ct.	Dist.	Commune	Site	
VD	19	Pomy	— Pomy	1ère version

Addenda

Périmètres et ensembles construits, environnements (périmètres et échappées) et éléments individuels*

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'invent.	Qualité spatiale	Qualité hist. arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
P	1	Partie du village comprenant l'église	A			X	X	A		37-61
P	2	Partie centrale le long de la route principale	B	X		X	X	B		1-36,62,63
P	3	Noyau rural indépendant	B	X		X	X	B		67-69,74-88
PE	I	Vergers séparant le groupement de l'église de la partie centrale du village	a			X	a			43,59,61
PE	II	Vergers séparant le groupement rural indépendant du reste du village	ab			X	a			64-75,93
PE	III	Vergers séparant le village de la nouvelle route d'évitement	a			X	a			36,95-100
EE	IV	Vergers et terrains agricoles ceinturant le site construit	a			X	a			78,89,90,102-105,106/107/108
EI	1.0.1	Eglise St-Georges citée en 1454, remaniée au 17e et au 18e s., rénovée en 1911				X	A			43,47
EI	1.0.2	Cure construite en 1746				X	A			52-54
	1.0.3	Suite de pignons bordant la rue						o		51,55
	1.0.4	Transformation intempestive, modification du tissu rural d'origine							o	46,61
	1.0.5	Eglament 2.0.5 et 3.0.5 Murets et fontaines bordant les rues du village						o		5,16,58,81
EI	2.0.6	Ecole datée de 1868				X	A			4,13,18
	2.0.7	Ruelle transversale, caractéristique rurale bien conservée						o		19-34
	2.0.8	Rangée de fermes mitoyennes (époque bernoise)						o		26,31
	2.0.9	Nouvelle poste bien intégrée dans une ancienne ferme						o		8
	2.0.10	Auberge, ancienne ferme en équerre du 19e s.						o		4,14,63
	2.0.11	Habitation (1ère moitié 20e s.) en retrait de la rue						o		1,6
	2.0.12	Murets bordant la rue principale						o		1-3
	2.0.13	Rural en bois (20e s.) adjonction récente d'une étable						o		35
	2.0.14	Habitation familiale en retrait de la rue, architecture et implantation perturbantes							o	7
	3.0.15	Espace vert triangulaire à l'entrée du groupement						o		74

* description détaillée sur les fiches -A, -U, -E: existe/n'existe pas

L

Ct.	Dist.	Commune	Site	1ère version
VD	19	Pomy	— Pomy	

Addenda

Périmètres et ensembles construits, environnements (périmètres et échappées) et éléments individuels*

	Numéro	Dénomination	Catégorie d'invent.	Qualité spatiale	Qualité hist. arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo No
	3.0.16	Fermes ayant gardé leur caractéristique rurale d'origine						o		76,80,82,85,88
	0.0.17	Hangar agricole récent empiétant sur l'espace vert séparant le groupement de l'église du groupement central							o	59
EI	0.0.18	Laiterie (fin 19e s.)					XA			64,66
	0.0.19	Rural récent modifiant la silhouette du site construit						o		106/107/108
	0.0.20	Ferme rénovée, adjonction d'un atelier, revêtement éternit, importante modification de l'aspect du bâtiment							o	70,72
	0.0.21	Hangars agricoles en bois (1ère moitié 20e s.)						o		70,71
	0.0.22	Serres maraîchères (20e s.)						o		75,79
	0.0.23	Habitation avec rural (fin 19e - début 20e s.)						o		93
	0.0.24	Salle communale et place de parc attenante (milieu 20e s.)						o		95
	0.0.25	Amorce de développement mixte (1ère moitié 20e s.) dans le prolongement du groupement de l'église						o		99-101
	0.0.26	Habitations familiales, altération des abords de l'agglomération							o	95,98
	0.0.27	Habitation (fin 19e s.)						o		101
	0.0.28	Cimetière clos à l'écart de la localité						o		90,102,105
	0.0.29	Fermes foraines disséminées aux alentours du village						o		89,91,92
	0.0.30	Hangar (20e s.) à proximité du groupement indépendant						o		79

* description détaillée sur les fiches -A, -U, -E: existe/n'existe pas

GP

Ct.	Dist.	Commune	Site		
VD	19	Pomy	—	Pomy	1ère version **Ech. 1:5000**

Addenda

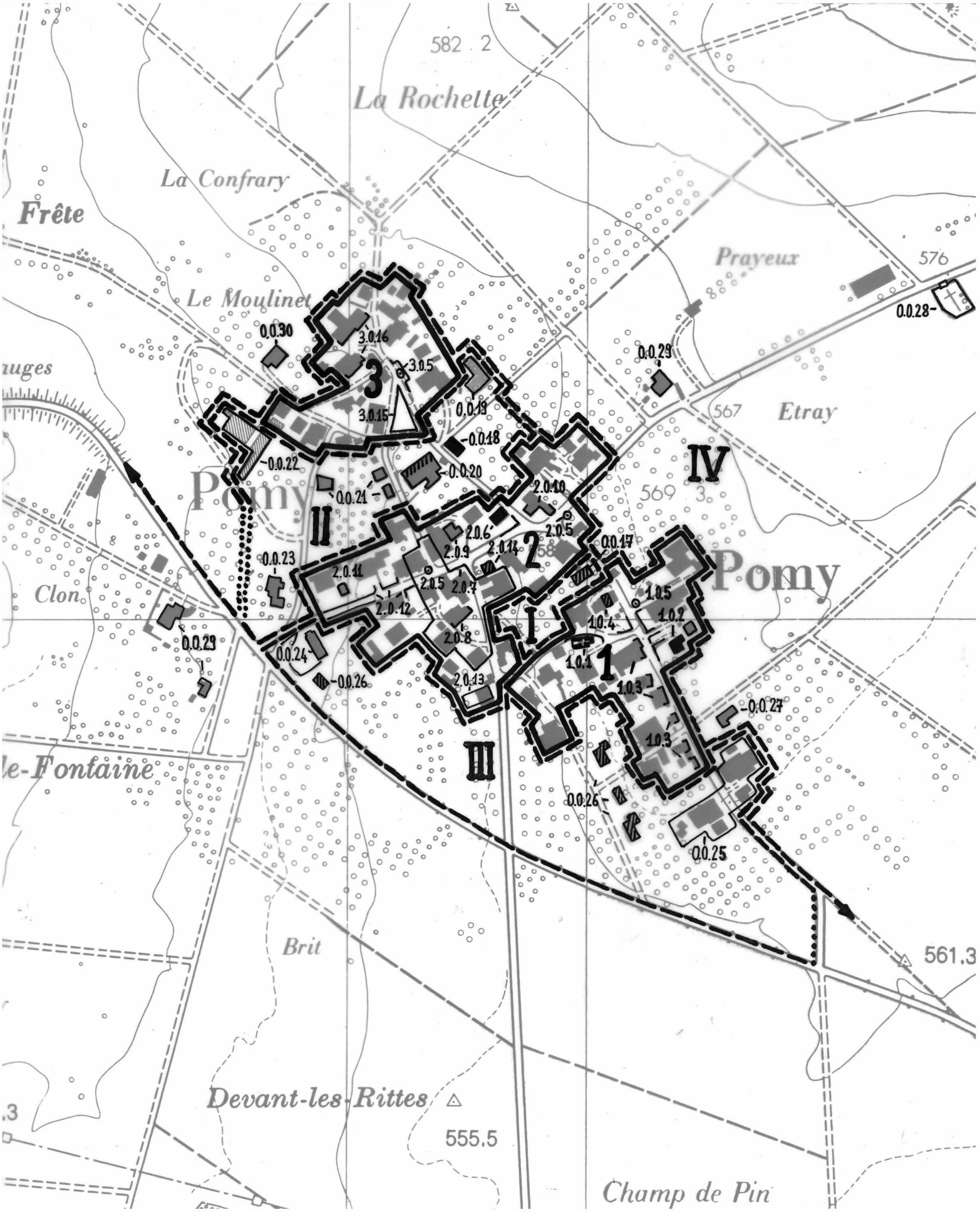

P

Ct.	Dist.	Commune	Site
VD	19	Pomy	— Pomy

1ère version **Ech. 1:5000**

Addenda

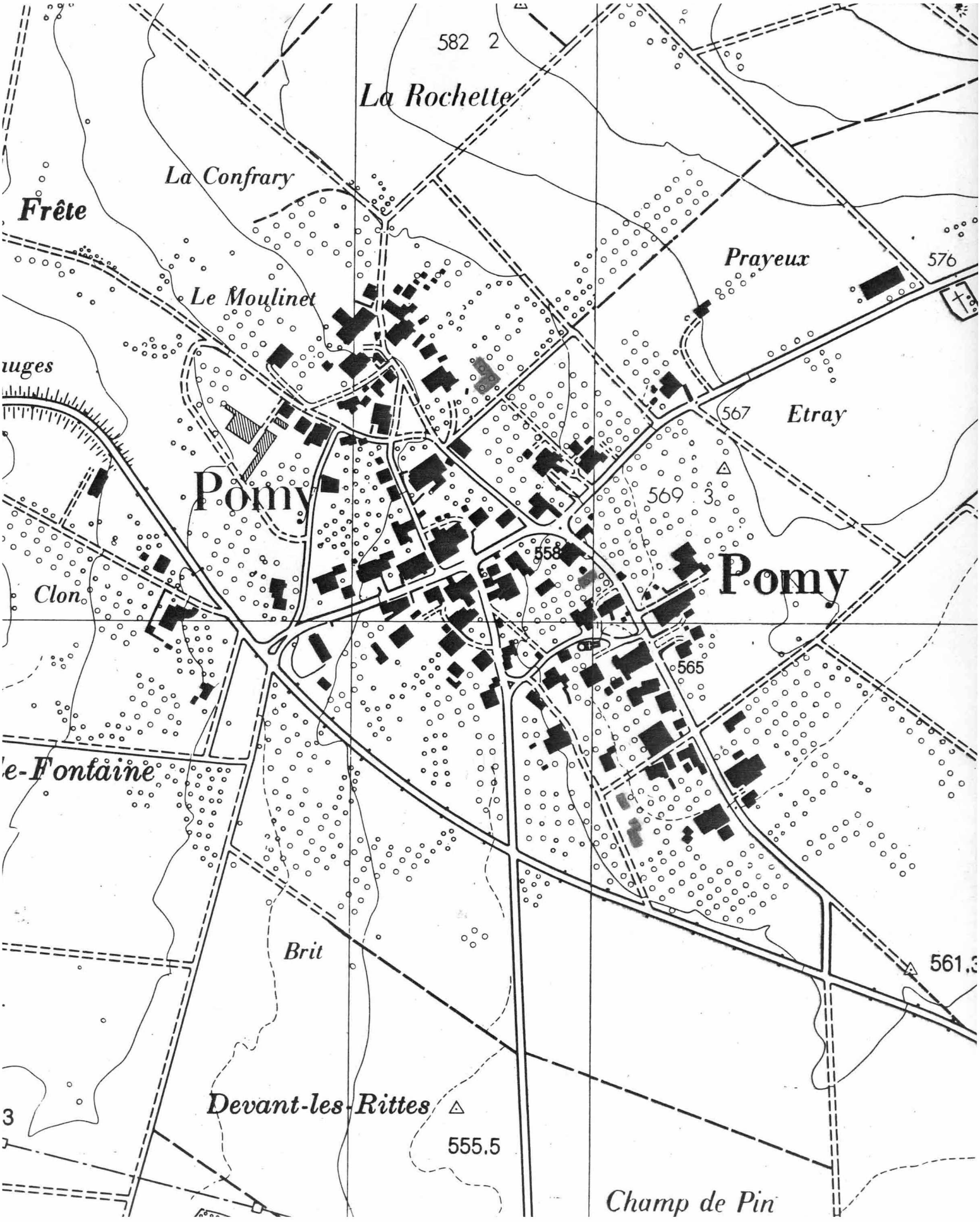

FP

Ct.	Dist.	Commune	Site
VD	19	Pomy	— Pomy

1ère version **Ech. 1:5000**

Addenda

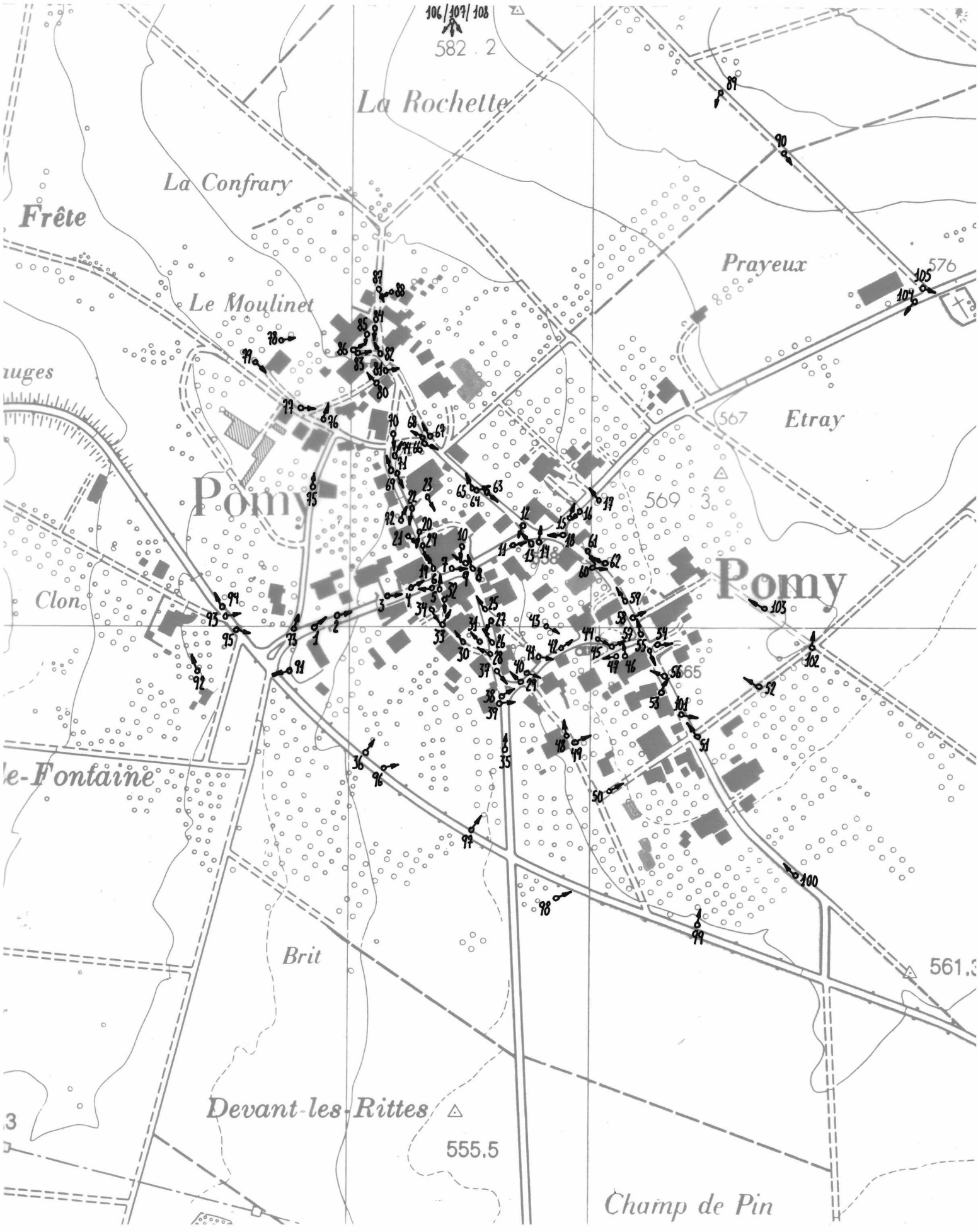

F

Ct.	Dist.	Commune	Site	Film No
VD	19	Pomy	— Pomy	6719,6720,6721

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

F

Ct.	Dist.	Commune	Site	Film No
VD	19	Pomy	— Pomy	6719,6720,6721

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

F

Ct.	Dist.	Commune	Site	Film No
VD	19	Pomy	— Pomy	6719,6720,6721

37

38

39

40

41

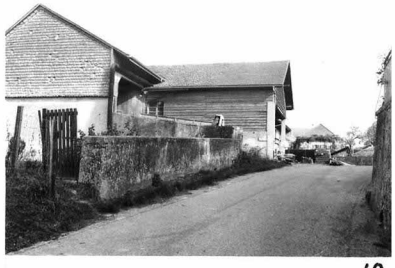
42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

F

Ct.	Dist.	Commune	Site	Film No
VD	19	Pomy	— Pomy	6719,6720,6721

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

F

Ct.	Dist.	Commune	Site	Film No
VD	19	Pomy	— Pomy	6719,6720,6721

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

F

Ct.	Dist.	Commune	Site	Film No
VD	19	Pomy	— Pomy	6719,6720,6721

91

96

101

92

97

102

93

98

103

94

99

104

95

100

105

106/107/108

V

Ct.	Dist.	Commune	Date:
VD	19	Pomy	**Données**

Addenda:

SITE Pomy
Chevressy *

Commune: Pomy
District: Yverdon
Canton: Vaud

*visité, non relevé

**observation habitat dispersé

Carte nationale No 1203

DONNEES SUR LES COMMUNES

		Secteur 1	1960	40 %	1970	46 %	1980	35 %
Habitants 1980	400	Secteur 2	1960	38 %	1970	24 %	1980	24 %
Habitants 1970	421	Secteur 3	1960	23 %	1970	33 %	1980	41 %

Accroissement 1970–80 -5,0 %
Accroissement 1960–70 0,7 %
Accroissement 1950–60 -5,6 %

Indice de développement e = 0,93
(Moyenne suisse e = 1; si e supérieur à 1, l'évolution démographique de la commune entre 1970 et 1980 dépasse la moyenne nationale)

Indice de la structure des âges a = 0,69
(Moyenne suisse a = 1; si a inférieur à 1, la commune était frappée de vieillissemt. en 1980)

RECOMMANDATIONS ET ARRETES DE PROTECTION

Sur la liste de la Ligue suisse de sauvegarde du patrimoine national A/B:
/

Sur la liste de Protection des biens culturels d'importance nat./cant./locale:
/

Dans l'AFU:
/

Monuments historiques placés sous la protection de la Confédération:
/

Autres arrêtés de protection:
Eglise St-Georges, citée en 1453, remaniée / Cure

V
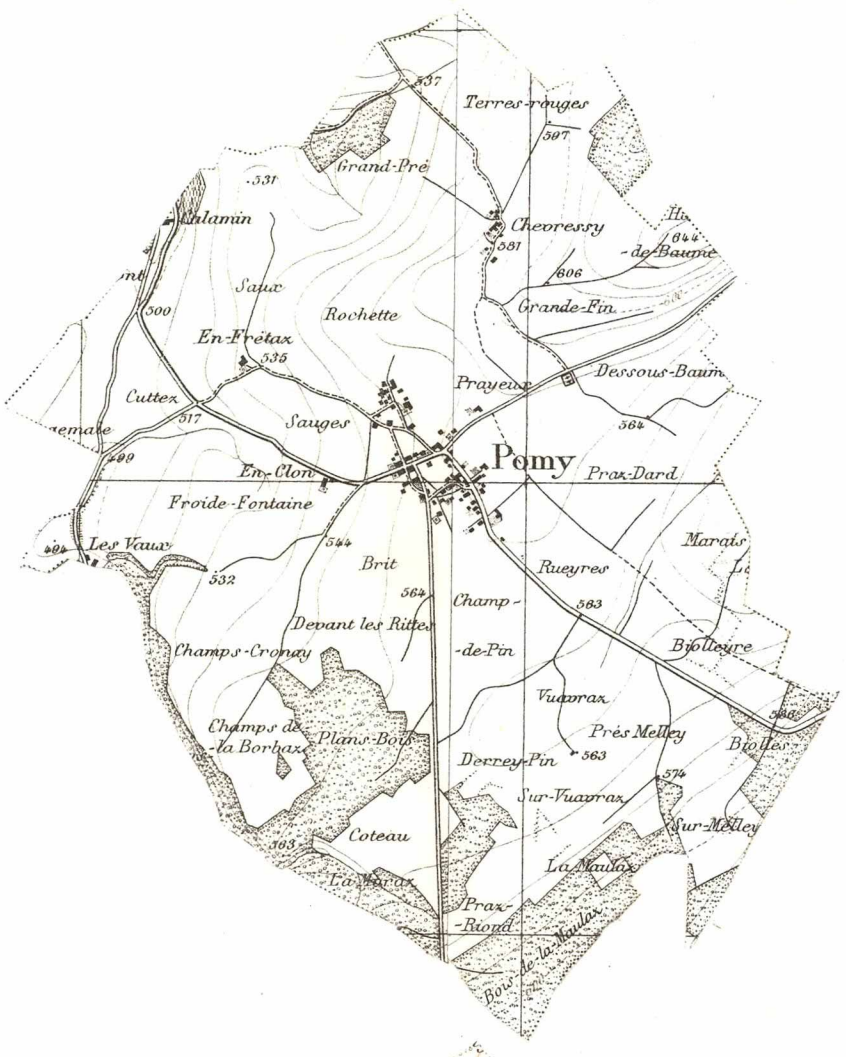
CT. DIST.	COMMUNE	SITE	ANNEE C.S.
VD 19	Pomy	-	CARTE 1:25 000 1891-1892/1980